



Le jardin au mois de janvier

Le mois de janvier est souvent le **plus froid de l'année** pour le jardin et il est donc souvent très difficile d'enfoncer le moindre outil dans la terre gelée.

Les végétaux se reposent tranquillement tout en luttant contre les gelées nocturnes et matinales.

Plantation des derniers végétaux

Il est en général difficile de planter au mois de janvier car, comme nous l'évoquions, la **terre est très dure** à travailler.

Mais si votre climat ou si un léger radoucissement le permet, n'hésitez pas à **planter les derniers arbres, arbustes et fruitiers** que vous n'avez pas eu le temps de mettre en terre.

Vous pouvez également **déplacer toutes vos plantations à feuillage caduc**, en dehors des périodes de gel, car leur végétation est en arrêt complet et ils peuvent donc être manipulés sans aucun souci.

Entretien hivernal des rosiers

Si votre climat est relativement doux à cette période, c'est le moment d'effectuer la **première pulvérisation** de l'année à base de **bouillie bordelaise**. Vous faciliterez ainsi la reprise en les protégeant des maladies cryptogamiques.

S'il ne gèle pas, il est encore temps de **planter les rosiers à racines nues**.

Fleurs du jardin, du balcon et de la terrasse

Il s'agit de l'une des périodes les plus calmes pour la plupart des fleurs d'extérieur.

Si les fortes gelées n'ont pas encore fait leur apparition dans votre région, il est temps de **protéger vos plantations du froid**.

Préparez vos jardinières car la plantation des **primevères** et des **pensées** ne tardera pas.

Vous pourrez effectuer ce geste dès la fin du mois pour les régions au climat relativement doux.

Entretien des arbres fruitiers en janvier

Il est encore temps de **planter les fruitiers** s'il ne gèle pas. C'est également le moment d'effectuer la **taille hivernale des fruitiers**.

Si vous avez déjà planté vos arbres fruitiers, vérifiez qu'ils ont bien passé les premières semaines ou premiers mois et, éventuellement, remplacez le tuteur qui a peut-être bougé.

Pelouse gazon en janvier

En cas de forte gelée, le sol devient très dur et la pelouse cassante. Évitez alors de marcher sur votre gazon car cela pourrait l'abîmer fortement.

Potager en janvier

Si la plupart des récoltes d'hiver résistent au froid sans protection, il est toutefois conseillé de les **protéger en cas de fortes gelées**. Utilisez pour cela un **paillis**, des feuilles mortes ou de la paille, ce qui rendra l'arrachage d'autant plus facile si le sol est totalement gelé.

Vous pouvez commencer à **préparer le terrain** pour les premiers semis et premières plantations.

Pour cela, épandez un amendement organique, idéalement à base de fumier et d'algues, sur votre sol.

Premiers semis de janvier :

Sous abri chauffé, certaines variétés peuvent déjà être semées : **les carottes, les choux, les poireaux, les endives (chicorée), la laitue**, ou encore **les navets**.

Voici donc les conseils de jardinage à réaliser en ce mois de janvier. Les journées vont peu à peu se rallonger et le prochain mois verra doucement le réveil de votre jardin.

Pensez à la boîte à idée installée devant la mairie !!!.

Si vous avez des encombrants merci de retenir les dates ci-dessous et de ne pas déposer vos déchets près des conteneurs poubelles ménagères.

<p>COLLECTE ENCOMBRANTS</p> <p>Judi 19 janvier 2017 Judi 16 mars 2017</p>		<p>COLLECTE DECHETS VERTS</p> <p>Reprise au Printemps</p>
--	---	--

Inscription en mairie au plus tard 48h avant.

Travaux des Commissions et du Conseil municipal

Conseil municipal :

Les comptes rendus sont téléchargeables sur le site de la mairie www.monferran-saves.fr

Travaux du conseil :

➤ **Réfection des douches et rénovation de la toiture des vestiaires du terrain de football**



Afin d'offrir aux utilisateurs du terrain de football communal la possibilité de pouvoir se doucher correctement après le sport, la municipalité a décidé de remplacer les vieilles douches à galerie par trois douches "Presto." L'entreprise

Lafforgue de L'Isle-Jourdain a été chargé d'effectuer ces travaux de réfection qui ont été réalisés le mercredi 14 décembre 2016.



Prochainement, la rénovation du toit afin de régler définitivement les problèmes d'infiltration d'eau. Les travaux seront réalisés début 2017 par Jean-Paul LAHILLE.

➤ **Salle des fêtes**

La salle des fêtes a ré-ouvert ses portes comme prévu le 1er décembre au public. Le calendrier et le coût prévisionnel (460 000 € HT travaux, honoraires et frais divers) ont été respectés. Au regard de cet investissement conséquent le conseil municipal décide d'augmenter les tarifs de location.

Madame le maire ajoute que les habitants ont financé les travaux par leurs impôts locaux et propose que la hausse des tarifs ne soit appliquée qu'aux personnes extérieures à la commune.

A titre de comparaison, la salle des fêtes de Pujaudran est louée 1 000 euros aux non-résidents.

Vu l'article L 2144-3 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal, après en avoir délibéré, fixe les tarifs suivants à compter du 1er décembre 2016 (modifications surlignées) :

OCCUPANT	Salle des fêtes principale (grande salle en haut)		
	Location	Caution	État des Lieux
Habitant de la commune	70 €	1 000 €	OUI
Particuliers hors commune	1 000 €	1 000 €	OUI
Associations communales	Gratuit	Néant	OUI
Autres (ex : OIS, poterie...)	Au cas par cas	1 000 €	OUI
OCCUPANT	Autres salles (salle du levant, local associatif...)		
	Location	Caution	État des Lieux
Habitant de la commune	30 €	250 €	OUI
Particuliers hors commune	250 €	250 €	OUI
Associations communales	Gratuit	Néant	OUI
Autres (ex : OIS, poterie...)	Au cas par cas	250 €	OUI

École et enfance jeunesse

Ecole :

Des tablettes tactiles ont été mises à la disposition des élèves de la classe CM1 – CM2. Le tableau numérique a été déplacé et un mini réseau (NAS) a été installé afin de favoriser le partage de l'information, l'apprentissage individualisé, le développement des échanges entre pairs ou entre enseignants et élèves. L'amélioration des compétences informatiques est une chance pour les élèves.

Une augmentation de la subvention à la coopérative scolaire a été votée par le Conseil Municipal à hauteur de 2 760 € (soit + 20%) pour permettre que les enfants puissent partir deux fois 3 jours en classe découverte lors de leur scolarité. Ces voyages scolaires favorisent le contact direct avec l'environnement naturel ou/et culturel. Chaque découverte, chaque émotion sont nécessaires à l'éveil et la connaissance. Cette année scolaire ce sont les élèves de la classe CE1-CE2 (33 élèves) qui auront le plaisir de partir 3 jours au mois de mai en classe découverte sur la côte basque.

Un effectif prévisionnel pour la rentrée scolaire de 2017-2018 a été communiqué lors de la réunion du Conseil d'Ecole du mois de novembre. Il devrait être de 122 élèves. L'année en cours compte un effectif de 116 élèves (117 en février ou mars). Au vu de cette prévision les 6 classes devraient être maintenues.

Pour les enfants nés en janvier, février ou mars 2014, une adaptation à partir de la rentrée des vacances de février 2017 sera possible après inscription à la mairie avec carnet de santé, livret de famille et justificatif de domicile. Les parents devront ensuite prendre RDV auprès de la directrice de l'école.

Vie sociale et culturelle



Comité des fêtes

➤ Marché de Noël

Le marché de Noël du 27 Novembre 2016 fut un moment sympathique et convivial que les monferranais ont pu partager avec l'équipe dynamique de notre comité des fêtes. Une belle promenade sous le soleil automnal en calèche était offerte.

➤ Loto

Un loto avec de nombreux lots est prévu

le samedi 18 mars 2017

à la Salle des Fêtes Communale. Venez nombreux !!!



Le Comité des Amis de La Belote

Le bureau du Comité des Amis de la Belote a été remplacé. Un nouveau bureau a été élu
 Madame QUILLOT Marie-Christine – Présidente
 Monsieur VIDAL Louis – Vice-Président
 Monsieur SEGOUFFIN Christophe – Secrétaire

Monsieur WIECZOREK Cédric – Secrétaire-Adjoint
 Madame VIDAL Line – Trésorière
 Madame MOUREU Marie – Trésorière-Adjointe

Nous leur souhaitons la bienvenue et une bonne route à l'ancien bureau qui a su faire le nécessaire afin que cette association continue d'exister.
 Merci à tous !

La salle des fêtes communale étant ré-ouverte, l'activité Belote du mercredi soir a repris depuis le mois de décembre.



Association Sportive Monferranaise

Le Club de Football de la commune organise un loto :

Le samedi 27 janvier 2017 à partir de 20 heures

De nombreux lots, une buvette vous seront proposés ce soir-là à la salle des fêtes communale. N'hésitez pas à venir nombreux pour participer à cette manifestation, la salle sera chauffée !!! On vous attend !!!



Envie de prendre votre santé en main ? Vous souhaitez bénéficier d'une activité près de chez vous ? Vous n'avez pas pratiqué d'activité physique depuis longtemps ? Vous êtes déjà sportifs mais souhaitez pratiquer une activité différente ? Une activité de

proximité et accessible à tous !

- Activité pouvant vous permettre de retrouver votre forme suite à un accouchement, une maladie, un accident...
- Activité idéale dans le cadre d'une reprise d'activité physique
- Activité pouvant être complémentaire à votre activité physique et/ou sportive actuelle
- Activité accessible à tous, quel que soit votre âge, votre niveau d'activité physique, votre profil santé...

Principes de l'activité :

- Réalisation de petits tests de forme à chaque début de trimestre pour mettre en lumière vos progrès.
- Activité progressive avec un démarrage en douceur et un suivi individualisé

Activité encadrée par un intervenant diplômé d'un Master 2 Activité Physique Adaptée à la Prévention en Santé Publique.

Les séances ont lieu à la salle des fêtes de Monferran-Savès le :

Mardi de 10 h 30 à 11 h 30 & de 17 h 45 à 18 h 45

Contact et Renseignements : Office Intercommunal du Sport Activité : Sport santé adapté Président : Bernard Tancogne Tél : 05 62 62 67 43 Mail : oisgt.romain-auzemery@orange.fr Site Internet : www.sport-gascognetoulousaine.fr



Bibliothèque Communale *« Histoires sans fin »*

Notre bibliothèque communale a retrouvé sa place au Rez de Chaussée de notre salle des fêtes. Mesdames FABRE et DANELON ainsi que Monsieur DUPOUY, bénévoles amoureux de littérature et de partage de cette passion, vous accueillent les :

**Mardi de 17 à 19 heures,
Mercredi de 16 à 18 heures
et Vendredi de 16 h 30 à 18 h 30.**

N'hésitez pas à leur rendre visite pour partager un moment de lecture.

Vie communale

Un petit rappel, un peu de civisme...

Les chiens et la collectivité ...



Nous rappelons aux des propriétaires de chiens sur la nécessité impérieuse de se montrer attentifs aux comportements de leurs animaux.

La première exigence réside dans le fait qu'ils ne doivent pas divaguer, sauf escapade accidentelle et imprévisible, sur la voie publique. Ils ne peuvent davantage être laissés sans surveillance, y compris dans leur propre enclos, au risque d'occasionner des troubles pour le voisinage. Il est précisé une nouvelle fois qu'il ne peut non plus être admis que, lors de leurs promenades, ils puissent souiller, par leurs déjections, les espaces publics, rues, trottoirs, pelouses que nos agents sont ensuite contraints de nettoyer alors qu'ils ont d'autres tâches à effectuer ...

Convenons-en, un minimum de responsabilité, de courtoisie envers tous les citoyens, doit conduire à limiter ce genre de désagréments et faciliter la coexistence entre tous les administrés.



Les Poubelles sauvages ...

Depuis quelques temps, et à de multiples reprises des déchets qui devraient être déposés dans les conteneurs, se retrouvent à côté, à même le sol et fond la joie des animaux qui divaguent. Nos, vos agents communaux, encore une fois sollicités, ramassent, nettoient.... Nous vous rappelons que la commune met tout en œuvre pour vous aider dans la collecte de vos encombrants, que les services du SICTOM assurent le ramassage des déchets ménagers et du tri sélectif. N'oubliez pas non plus les déchetteries, elles sont ouvertes du lundi au samedi inclus....

Merci de bien vouloir utiliser ces services afin que les dépôts sauvages n'existent plus. Gardons notre village propre !!!

Informations diverses

Recensement citoyen

Cette démarche est obligatoire pour tous les jeunes gens, filles et garçons, de nationalité française ayant atteint l'âge de 16 ans, doivent se présenter en mairie les personnes nées entre le 1^{er} octobre 2000 et le 30 septembre 2001.

Mois de naissance	Date limite de recensement en mairie
Nés en octobre, novembre, décembre 2000	31 mars 2017
Nés en janvier, février, mars 2001	30 juin 2017
Nés en avril, mai, juin 2001	30 septembre 2017
Nés en juillet, août, septembre 2001	31 décembre 2017

La présence du jeune et la présentation du livret de famille et d'un justificatif de domicile sont nécessaires à cette démarche

Recensement de la Population



Le recensement de la population aura lieu dans notre commune du

19 janvier au 18 février 2017.

Deux agents recenseurs vont silloner la commune qui pour l'occasion est divisée en deux district. Il s'agit de Monsieur Eric DAVANT et de Monsieur Thomas SANS.

Nous vous remercions de bien vouloir les accueillir afin que le recensement de la population communale soit fait dans les meilleures conditions possible.

Vous trouverez avec ce bulletin un courrier explicatif de l'INSEE.

Prenez-en connaissance, le recensement de la population est utile.

Vous pouvez également vous connecter sur

www.le-recensement-et-moi.fr

Préfecture : Service de Délivrance des Titres

Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 13 h 30 à 16 h 30

Permis de conduire : 0562614389 – pref-permisd
conduire@gers.pref.gouv.fr

Carte grise : 0562614398 – cartesgrises@gers.pref.gouv.fr

Carte de séjour : 0562614409 – etrangers@gers.pref.gouv.fr

CNI et Passeport : 0562614408 – cni-passeport@gers.pref.gouv.fr

Les Rendez-vous du Conseil Municipal et des Monferranais



Le Maire et le Conseil Municipal

vous invitent à l'échange traditionnel

des VŒUX

et à

l'Inauguration de La Salle des Fêtes
en présence du Secrétaire Général de la
Préfecture du Gers

Mercredi 25 janvier 2017

Dès 18 h 00



Encouragement !!!!

Le rallye Africa Eco Race, accueillant amateurs et professionnels, se déroule sur plus de 6 500 km à travers le Maroc, la Mauritanie et le Sénégal.

Bertrand Besse, conseiller municipal, repart cette année du 2 au 14 janvier 2017.

Suivez-le sur : <http://bertrandbesse.com/>

Etat civil : naissances, mariages, baptêmes civils...

Bienvenus :

Rafael DE OLIVEIRA né le 16 novembre 2016

Ils nous ont quittés :

Yves GOUILLON le 29 Octobre 2016

Yves CARRETÉ le 23 Décembre 2016

Bon anniversaire à nos Aînés et Aînées nés en Novembre, Décembre et Janvier

Pensées Libres

Et si le Cimetière !

Là-bas dans cet Endroit où le Silence impose

Quand passe la main de l'homme, s'applique à pavoiser, amender ; et peut-être embellir c'est aussi du Respect

Comme pour mieux accueillir à plus se recueillir

Faire voir ce fil, celui de la pensée

Se surprendre à parler, comme pour s'apaiser

Besoin de s'exprimer pour mieux s'équilibrer

Même si ces lieux nous font appréhender

Parce que nous savons qu'un jour ils vont nous enlever

Pourtant même en ces lieux se vit une magie

Celle qui emportera de nous, même nos plus Beaux Rêves et nos plus Grands Secrets.

Etienne BAYONNE



Horaires du Secrétariat de Mairie :

Jours d'ouverture	Horaires
LUNDI	9 H – 12 H / 14 H – 17 H
MARDI	FERME
MERCREDI	9 H – 12 H
JEUDI	9 H – 12 H / 14 H – 17 H
VENDREDI	9 H – 12 H / 14 H – 17 H

Coordonnées du secrétariat de mairie

Téléphone : 05 62 07 87 83 Fax : 05 62 07 84 62

Courriel : mairie@monferran-saves.fr

Web : www.monferran-saves.fr